



FLASH INFO

CONGES 2024

DATE LIMITE DE DEPOT DES CONGES DE 2024 FIXEE AU 31 MARS 2025

Au regard des récentes annonces en terme de gestion des ressources humaines et de l'organisation des JOP2024, de nombreux agents n'ont pu profiter de leur droit à congé au titre de l'année 2024 comme ils l'auraient souhaité. Par conséquent, les agents pourront reporter jusqu'à 10 jours de congés 2024 sur 2025. La date limite de report est fixée au 31 mars 2025.

Les modalités administratives de cette demande de report seront communiquées aux agents rapidement.



www.cgtpjj.org